

Fiche technique 1/3

Puits canadien

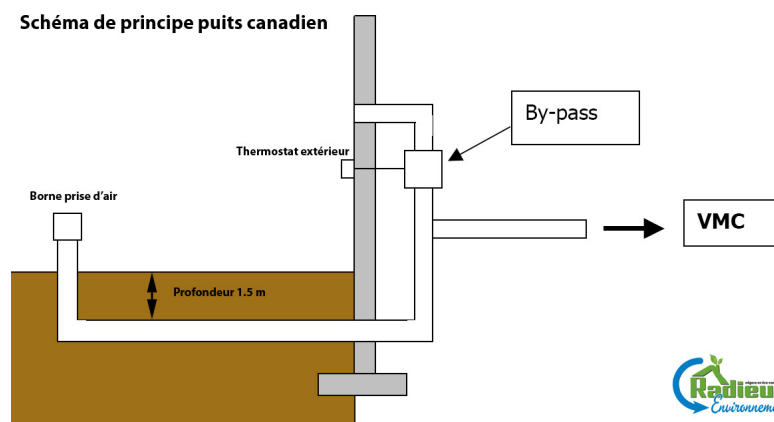


Fonctionnement

Le principe du puits canadien (ou provençal) est de faire passer de l'air dans un conduit enfoui sous terre (1.5 mètre mini) pour l'introduire ensuite dans l'habitation.

* En hiver, le sol à cette profondeur est préchauffé lors de son passage dans le circuit souterrain.

* En été, lors de son passage dans le sol, l'air va se refroidir et permettre d'effectuer une climatisation naturelle de l'air de la maison. On parle alors de puits provençal.



Equipements

- Borne prise air



En tôle galvanisée

Dimensions : 300 x 300 x 800 mm



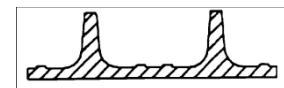
En Inox

Dimensions : Ø 210 x 1400 mm

- Gaine annelé en PEHD



Ou à structure nervuré en PP



- Système By-Pass



Fiche technique 2/3

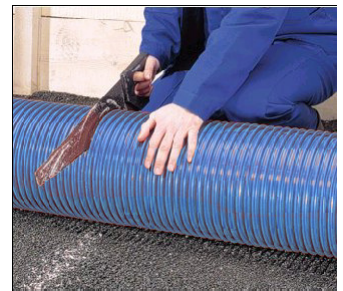
Gamme de puits canadien

Gamme Eco

Cette solution économique peut être mise en œuvre par un particulier. La gaine est annelée et fabriquée à partir de résine alimentaire. Le système ne doit pas être enterré à plus de 1m50 dans une zone ne présentant pas de radon et de nappe phréatique. Le tuyau doit être installé sur un lit de sable.

Gamme Pro

Les gaines sont très rigides grâce à leur structure nervurée. Le système est étanche au gaz radon et à toute agression (racines, nappes phréatiques...). L'installation peut être faite à forte profondeur (de 2 à 6m environ) sans apport de sable pour l'installation.



Gamme Pro +

Ce système reprend tous les avantages du système Pro en apportant la sécurité du raccordement soudé. Solution à privilégier quand le sol est meuble, peu porteur ou accidenté.



Les systèmes Pro et Pro + sont conformes à la norme NF EN 1277



Fabrication Française



Fiche technique 3/3

Implantation du puits canadien

Schémas d'implantation

L'installation sera différente en fonction :

- Présence d'un sous-sol ou non
- Place disponible réduite / normale
- Terrain monte ou descend vers la maison
- La sortie se fait par le côté ou sous la maison

